



Les Amis d'Annai Velanganni Orphanage

A.A.V.O

Parrainages d'enfants en Inde

Compte rendu du Conseil d'Administration du Mardi 19 Mai 2015

Etaient présents : Yves BENOIT, Joseph DUBOEUF, Michèle DUBOEUF, Marie FELTRIN, Yves LOUAGE, Micheline REZZE.

Absentes excusées : Périne ASTICH-BARRE, Arlette WOJCIECHOWSKI.

1- Compte rendu du récent séjour en Inde de Marie Feltrin et d'Yves Louage.

Le sentiment général est toujours très positif quant au management de Devi. Elle continue à consolider sa compétence et son autorité. Sa formation de Master en Travail Social qu'elle est en train de terminer lui est certainement très utile.

Une bonne partie du travail effectué sur place a été consacrée à la finalisation du système comptable, avec Devi et Savitha.

Quelques points importants sont certainement à améliorer.

Les parrainages extérieurs. 40 enfants sont suivis mais seulement 11 sont parrainés. Un gros travail reste à faire pour donner des critères précis d'attribution de l'aide, pour se donner les moyens d'une véritable enquête sociale et pour contrôler efficacement la bonne utilisation des aides.

La scolarité des enfants. Il faut absolument prévenir les échecs et les mauvaises orientations. Certains semblent continuer leurs études mais sans objectif précis. L'idéal serait d'établir avec chaque enfant un projet éducatif et une perspective professionnelle. Ce projet serait une forme de contrat donnant donnant.

La visite des « anciens » dans l'orphelinat. De manière récurrente certaines anciennes viennent dans l'orphelinat sans avoir le respect ni des règles communes ni de l'autorité de Devi. Même si cela est ponctuel, cela est perturbant pour les autres enfants et difficile à gérer par Devi.

2- Présentation du résultat du travail sur la comptabilité de l'orphelinat

Marie et Yves présentent le résultat du travail fait sur la comptabilité générale et analytique de l'orphelinat. Ce résultat donne une bonne visibilité sur la gestion de l'orphelinat et sera intéressant à suivre dans le temps.

Il sera présenté à la prochaine assemblée Générale.

3- Préparation de l'Assemblée Générale 2015 avec la participation de Devi.

La date bloquée est le 10 Octobre, après-midi.

Nous aurons comme prévu la présence de Devi

4- Compte d'exploitation de l'association française à soumettre à la prochaine Assemblée Générale.

Le compte d'exploitation 2014 présenté par Micheline Rezze, notre trésorière, est adopté.

Il sera présenté à la prochaine Assemblée Générale

5- Demande de Paulette Nevoux pour le Centre de Réhabilitation pour enfants des rues de Pondichéry.

Paulette NEVOUX, s'occupe à Pondichéry d'un « Centre de Réhabilitation pour enfants des rues », KIRUBALAYA. Créé en 2003 par une religieuse indienne de l'Ordre de Cluny, Sœur Clara, il est installé dans un bâtiment moderne à Thavalakuppam (10 km du centre

Siège : 124 Boulevard Auguste Blanqui – 75013 PARIS

Site web : www.aavo.fr

Email : secretariat@aavo.fr

Téléphone : 06.07.54.53.53

de Pondy) et accueille 45 jeunes filles venues de la rue. Cinq salariés assurent le fonctionnement du centre. Il est financé par des parrainages et des dons de Français. Le centre s'appuie sur une association indienne Kiruba Seva Trust à Pondichéry. En revanche, il n'a pas de structure associative en France. Jusqu'à présent les dons français transitaient par l'association « enfants de tous pays » (qui ponctionnait 20% de frais de gestion... !). Cette dernière a annoncé qu'elle cessait son activité, laissant Paulette NEVOUX et son équipe « le bec dans l'eau »... Elle pense que c'est trop compliqué de créer une association en France et surtout d'obtenir un agrément des services fiscaux. Elle s'est donc tournée vers AAVO pour savoir si nous pourrions l'aider pour la gestion des envois en Inde et l'émission des reçus fiscaux.

Il ne serait pas question de prospecter des parrainages ni de faire le suivi pédagogique. Il s'agirait d'encaisser les dons (sans doute sur un compte spécial), de virer l'argent en Inde et d'émettre les reçus fiscaux.

Il serait exclu de ponctionner 20 % des dons, mais de facturer les frais réels (virements et change, frais postaux et impression...)

Un projet de convention est soumis lors de la réunion.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité pour une période d'évaluation d'une année

6- Extension de l'objet de l'association et modification du titre de l'association

La question précédente et aussi l'action plus ancienne des parrainages extérieurs fait resurgir deux questions qu'il serait important de soumettre à la réflexion du Conseil d'Administration.

D'une part l'objet des statuts qui est extrêmement restrictif :

« Cette association a pour unique but d'aider l'Orphelinat Annai Velanganni dans ses actions présentes et à venir, par un soutien moral et financier. Elle est solidaire en France pour le soutien de l'orphelinat actuel. Elle aidera le Comité indien pour des réalisations futures sur des projets qui seront étudiés en commun. »

Cette limitation à l'orphelinat nous met déjà en porte à faux par rapport au développement des parrainages extérieurs que nous souhaitons et, plus encore, face à des demandes comme celle de Paulette NEVOUX. Une définition un peu plus large par rapport à des parrainages d'enfants avec « notamment » l'orphelinat serait sans doute plus actuelle.

L'autre point est le titre. « Annai Velanganni » ne dit rien à personne en France, même le terme « orphelinat » est mis en anglais... on ne peut pas dire que cela soit très efficace en terme de communication. Nous devons réfléchir à une formulation plus explicite.

Quelques idées sont évoquées. Il est proposé de réfléchir à cette question et d'échanger par emails pour arriver éventuellement à des propositions pour la prochaine assemblée Générale

7- Voyage en Inde 2016

Yves Louage informe le Conseil d'Administration qu'environ 6 personnes se sont déjà déclarées intéressées par cette nouvelle proposition d'un circuit de rencontre avec l'orphelinat et de découverte de l'Inde du Sud, au mois de Février 2015. Il reste donc des places disponibles. Il est possible de s'inscrire jusqu'à la fin Septembre.

8- Candidatures au Conseil d'Administration

Des places sont disponibles au sein du Conseil. Quelques noms sont évoqués pour étoffer l'actuelle équipe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures.